

## REGLEMENT EPS

### La tenue vestimentaire

- Les chaussures : des baskets correctes sont indispensables (les chaussures à talons compensés sont strictement interdites). Pour éviter tout accident, entorse ou fracture, nous rappelons qu'elles doivent être correctement lacées.
- La tenue EPS (jogging, tee-shirt et tennis) est réservée à ce seul cours et doit être rangée dans un sac réservé à cet effet en plus du sac de cours habituel.

### Dispenses médicales

- Les élèves inaptes partiellement pour une activité ou totalement, devront fournir avant la fin du mois de septembre un certificat médical.
- Malgré cette dispense médicale, tous les élèves devront obligatoirement assister au cours d'EPS. Ils leurs sont attribués des rôles d'arbitrage ou d'organisation sur lesquels ils seront évalués.

### Pour se rendre sur les installations sportives

- Chaque élève doit se rendre et revenir par ses propres moyens sur les installations sportives extérieures au lycée. Le déplacement en véhicule motorisé nécessite une autorisation parentale signée et remise en début d'année déchargeant la responsabilité de l'établissement en cas d'accident.
- Chaque élève se doit de respecter le règlement interne à chaque installation sportive, le personnel, les élèves et les professeurs des autres établissements présents sur l'infrastructure. S'il y a le moindre problème avec quelqu'un, avertir immédiatement l'enseignant et le laisser gérer le problème seul
- Il est interdit de fumer, manger et boire sur les installations sportives (même sur le stade)
- Les élèves devront attendre le professeur à l'entrée des installations avant d'y entrer. En cas de retard exceptionnel de l'enseignant, patientez 10 minutes avant de contacter le lycée. Une fois que vous êtes sorti de l'installation, il est interdit d'y revenir à nouveau même si l'enseignant est toujours présent et vous devez rentrer immédiatement au lycée
- Les élèves en retard ne pourront participer à l'activité faute de pouvoir accéder au vestiaire. Cependant, ils resteront obligatoirement toute la durée du cours sous la responsabilité de l'enseignant (sur le site et à ses côtés).
- En cas d'intempéries trop importantes ne permettant pas de pratiquer de manière sécuritaire l'activité, les élèves, devront rester sur l'installation avec leur enseignant jusqu'à la fin du cours

### L'évaluation

- Plusieurs évaluations auront lieu au cours de l'année, notamment sous forme de CCF avec convocation officielle pour leur examen
- Toute absence aux CCF et à leurs rattrapages sans justificatif officiel sera sanctionnée par une absence et donc par la note de 0/20. L'élève ne validant aucun CCF au cours de l'année sera de fait éliminé et ne pourra obtenir son examen
- Pour faciliter l'évaluation, l'usage de la vidéo sera parfois nécessaire
- D'autre part, l'adhésion, en termes d'investissement, d'assiduité, de comportement..., sera prise en compte.

**D'une manière générale, il est interdit de crier, cracher, fumer, boire, manger, tenir des propos blessants ou injurieux, et de faire preuve de toute forme de violence. Par ailleurs il n'est pas autorisé de se rendre dans les vestiaires ou aux toilettes sans autorisation de l'enseignant**

### Dans le gymnase du lycée, il est interdit de :

- monter sur le chariot de tapis et sur les gros tapis posés contre le mur
- s'allonger ou de s'asseoir sur les tapis en mousse posés au sol
- se suspendre aux paniers de basket
- jouer avec le remonte filet de volley-ball (cordelette)
- monter sur les espaliers sans autorisation de l'enseignant
- se rendre dans les vestiaires ou aux toilettes sans autorisation de l'enseignant
- ouvrir les portes menant aux escaliers et de se rendre dans la réserve ou le bureau EPS sans autorisation de l'enseignant

### Sur le stade (terrain de foot et piste), il est interdit de :

- s'asseoir sur les mains courantes et se suspendre aux cages de foot
- traverser les lieux de pratique des autres classes (contourner ces lieux)
- se rendre sous la tonnelle lorsqu'elle est installée
- sortir du stade avant la fin du cours
- quitter son lieu de pratique (ex : vous êtes sur la piste ou en athlétisme, vous n'avez pas le droit de marcher sur le terrain de foot sans autorisation de l'enseignant)
- prendre/toucher un ballon qui traîne et qui appartient à une autre classe

**Sur le plateau, il est interdit de :**

- escalader le grillage
- se suspendre aux filets de volley ou aux paniers de basket
- jouer avec les pieds au ballon (basket ou volley)
- sortir du plateau

**A la piscine, il est interdit de :**

- monter sur le bassin tant que l'enseignant ne l'a pas autorisé
- utiliser des bouteilles en verre (gel douche, shampooing.....)
- aller dans l'eau tant que l'enseignant ne l'a pas autorisé
- courir sur le bassin ; pousser un camarade à l'eau ; faire des bombes ; sauter sur/à coté d'un camarade ; s'amuser à se couler ; se bousculer pour sortir de l'eau ; plonger dans l'eau là où il n'y a pas les plots sauf sur demande de l'enseignant pour raison pédagogique ; s'accrocher aux lignes d'eau ; sortir de sa ligne d'eau
- aller aux toilettes sans autorisation de l'enseignant
- remonter sur le bassin après que l'enseignant ait fait descendre tout le monde dans les vestiaires (en cas d'oubli d'affaire sur le bassin, demander à l'enseignant et à lui seul d'aller le chercher, et lorsque tous les élèves seront sortis des vestiaires)

**A la salle de tennis de table, il est interdit de :**

- jouer avec des semelles noires ; s'asseoir sur les tables et les séparations ; donner des coups sur les tables ou dans les séparations ; pousser/s'appuyer sur les portes de sécurité
- rester à proximité de quelqu'un en train de jouer, notamment lorsqu'on veut récupérer une balle passée sous une autre table. Attendre que le jeu soit fini et prévenir l'autre que vous allez récupérer une balle et lui demander d'attendre

**Dans la salle de musculation, il est interdit de :**

- se rendre dans les vestiaires ou aux toilettes sans autorisation de l'enseignant
- sortir de la salle
- utiliser les machines interdites et utiliser le matériel autrement que ce qu'a montré le professeur
- effacer les tableaux et écrire dessus
- utiliser la magnésie (poudre blanche)
- se suspendre à 2 en même temps sur les portiques et d'y faire autre chose que des tractions à 2 bras
- déplacer le petit matériel (haltères, tapis, goupilles) sans l'autorisation de l'enseignant et sans toujours le ranger à sa place, personnellement et immédiatement après utilisation

**Dans la salle omnisport, il est interdit de :**

- monter dans les gradins
- s'accrocher aux divers filets et anneaux de basket et ne pas faire trainer les poteaux de badminton
- passer dans les salles avoisinantes (salle de judo et salle d'escrime)

**Dans la salle de judo, il est interdit de :**

- monter sur la pile de tapis et/ou faire tomber les gros tapis
- travailler à coté des miroirs (s'en tenir au moins éloigné de 2m50 donc ne pas dépasser la ligne rouge la plus proche des miroirs)
- franchir le rideau et/ou le soulever, ni observer une autre classe qui serait à coté dans la salle omnisport

**Dans les vestiaires des différentes installations, il est interdit de :**

- laisser trainer des papiers, mouchoirs et tout autre détrit
- mettre de l'eau partout
- jouer avec les affaires des autres, les cacher ou les mettre à l'eau

**⇒ Tout manquement à ce règlement sera sanctionné**

**Ce règlement est applicable pour toute la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement**

*L'équipe EPS du lycée : Melle ALLAIRE et Mr GALAND*

Coupon réponse à rendre à l'inscription

✂.....

Nom de l'élève :

Classe :

Nom du responsable :

**En cas d'accident**

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant..... en classe de ..... autorise l'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident et à hospitaliser si besoin mon enfant.

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

**Règlement EPS**

« Lu et approuvé le » :

Mise à jour janvier 2016